

# Freiwillige Ganztagschule FGTS

La charte de l'Ecole Française de Sarrebruck s'applique à tout moment de la journée pour tous les élèves. Ainsi le règlement en vigueur le matin est également valable l'après-midi. En cas de comportement inadapté, les parents des élèves seront convoqués et si aucune amélioration n'est constatée un renvoi temporaire de du périscolaire est possible.

## I. Informations et Règlement

### 1. De 13h15 à 14h15 : repas et récréation

(Programme court et long)

A 13h15, les enfants sont accueillis dans leur salle de classe. Il est impératif que les parents communiquent via courriel [elementaire-periscolaire@ecolefrancaise.de](mailto:elementaire-periscolaire@ecolefrancaise.de) si les enfants ne restent pas au périscolaire auquel cas les enfants descendent avec leur professeur au portail.

**Les enfants sont toujours accompagnés par leur responsable de groupe et du personnel encadrant.**

#### CP

Accueil dans les salles de classes

Récréation

Passage aux toilettes

Repas dans les locaux de l'école maternelle.

#### CE2 ET CM2

Accueil dans les salles de classes

Récréation

Passage aux toilettes

Repas à **la cantine de la police** (à côté de l'école)

#### CE1 ET CM1

Accueil dans les salles de classes

Passage aux toilettes

Repas à **la cantine de la police** (à côté de l'école)

Récréation

## 2. De 14h15 à 15h30 : Aide aux devoirs

(Programme court et long)

CP, CE1, CM1 de 14h15 à 15h15

CE2, CM2 de 14h30 à 15h30

Les enfants retournent dans leur salle de classe respective et sont encadrés soit par des enseignants d'allemands, de français, soit par les responsables de groupe et des auxiliaires de vie scolaire. Si les élèves ont fini leur travail avant 15h15, ils ont la possibilité de faire des activités de leur choix en autonomie.

**Nous vous rappelons qu'il est du devoir de chaque parent de vérifier chaque soir, si tous les devoirs ont été effectués et terminés.**

Si aucune signature du personnel du périscolaire ne figure dans le cahier de texte, cela signifie que les devoirs n'ont pas été vérifiés par nos soins. Par ailleurs, nous tenons également à vous préciser que la mention « vu » signifie que la lecture, leçon ou exercice ont été effectués avec un membre du personnel de l'étude, mais cela ne signifie pas que l'enfant a acquis toutes les notions demandées. En accord avec les professeurs de l'école, il se peut aussi que nous décidions volontairement de laisser quelques erreurs dans les exercices effectués par vos enfants. Il est plus simple alors pour l'enseignant de revoir avec l'enfant la notion qui n'est pas acquise.

« Si, traditionnellement, le concept d'erreur est liée à l'idée de faute avec ses connotations négatives, les conceptions actuelles de pédagogie préconisent que les erreurs des élèves soient prises en compte par l'enseignant. En effet, l'erreur n'est plus la manifestation d'une non-connaissance qu'il convient d'ignorer ou de corriger immédiatement, mais d'une connaissance inadéquate sur laquelle la connaissance correcte va pouvoir être construite. »

Aussi, même si les devoirs ont été vus par le personnel, il vous appartient à vous en tant que parents de revoir une fois de plus avec vos enfants les leçons.

Si pour une raison ou une autre, votre enfant n'arrive pas à finir ses devoirs dans le temps qui lui est imparti, nous nous tenons bien entendu à votre disposition pour discuter avec vous sur rendez- vous des solutions à apporter.

## 3. De 15h15 à 15h30

Les élèves inscrits dans les groupes courts du CP, CE1 et CM1 sont accompagnés à 15h20 par leur responsable jusqu'à la grille de sortie.

Les élèves inscrits dans les groupes courts du CE2 et CM2 sont accompagnés à 15h30 par leur responsable jusqu'à la grille de sortie.

**Merci d'être ponctuel. Les enfants ne seront pas autorisés à attendre les parents sous le préau ou dans la cour.** Seuls les enfants dont les parents ont rempli l'autorisation de sortie pourront quitter l'enceinte scolaire et rentrer seuls (bus, tram, etc.).

**En cas de retard** : au-delà de 15 h30, les enfants seront emmenés sur les lieux d'activités mises en place pour les enfants du groupe long auxquelles ils pourront participer. A 16h45, ils seront conduits à la sortie par le responsable du groupe en charge de l'activité.

**ATTENTION** : nous nous réservons le droit de nous faire rembourser les frais de garde « hors horaire » au tarif de dix euros. En cas de retards répétitifs et abusifs, cette somme pourra être proportionnelle au temps de garde nécessaire.

Vous avez aussi la possibilité de laisser exceptionnellement votre enfant dans le groupe long jusqu'à 17 heures, en prévenant à l'avance. Ce service vous sera facturé 10 euros.

Les élèves du groupe long profiteront d'une récréation avant de se rendre directement vers le lieu d'activité choisi

#### **4. De 15h30 à 16h45 : LE PROGRAMME LONG**

A partir de 15h30, nous proposons quotidiennement aux enfants du groupe long des activités pédagogiques dirigées manuelles, artistiques ou sportives. Les enfants qui ne souhaitent pas participer aux activités pourront s'occuper librement.

#### **5. De 16h45 à 17h00**

Les élèves sont raccompagnés à partir de 16h45 à la grille de sortie.

Nous vous rappelons que les portes de l'établissement sont fermées à 17 heures, merci d'être ponctuel.

En cas de retard, vos enfants seront conduits dans le bureau du périscolaire et nous vous contacterons pour convenir des modalités de départ. **En cas de retards répétitifs et abusifs, nous nous réservons le droit de vous facturer une somme de frais de garde proportionnelle au temps passé auprès de votre enfant.**

## **II. Informations complémentaires**

### **1) Inscription/ désinscription.**

#### **a. Désinscription**

Nous vous rappelons que l'inscription au périscolaire est valable pour **toute l'année scolaire**. Vous avez néanmoins la possibilité de **modifier** votre contrat, pour des raisons valables, avant chaque nouveau trimestre.

**Remboursement, en cas de non-participation, que ce soit pour les repas comme pour la participation aux groupes courts ou longs, possible uniquement sur présentation d'un justificatif médical.**

#### **b. Inscription**

Les inscriptions en cours d'année sont possibles uniquement en fonction du nombre de **places disponibles**. Si aucune place n'est disponible nous inscrivons vos enfants sur liste d'attente et dès qu'une place se libère, vous serez immédiatement informés.

## **2) Absentéisme.**

Merci de nous prévenir en cas d'absence de votre enfant, en envoyant un courriel à [elementaire-periscolaire@ecolefrancaise.de](mailto:elementaire-periscolaire@ecolefrancaise.de)

Au bout de trois absences consécutives, non justifiées, nous nous réservons le droit de **désinscrire** votre enfant.

Le ministère demande aux écoles qui bénéficient des subventions liées au programme « Freiwillige Ganztagschule » de **justifier leurs besoins d'aides financières** par des listes de **présences** de chacun des enfants inscrits, pour chaque jour de la semaine. De temps en temps, des contrôles sont effectués sur place.

Pour les enfants inscrits au groupe long, nous souhaiterions si possible leur présence jusqu'à 16h45 minimum. Néanmoins si votre enfant doit quitter l'étude avant 16h45 pour des besoins spécifiques, vous voudrez bien nous en informer au préalable.

## **3) Accueil au centre aéré pendant les vacances scolaires.**

Pendant les vacances scolaires, nous organisons un centre aéré de 7h45 à 17 heures.

Madame Nathalie Diehl - Zimmer s'occupe de la gestion du centre de vacances. Pour toutes questions relatives à l'organisation tant pédagogique, qu'administrative, nous vous prions de bien vouloir la contacter directement par mail [centreaere@ecolefrancaise.de](mailto:centreaere@ecolefrancaise.de)

**A savoir** : Seuls les frais de repas sont à payer pour les enfants inscrits au périscolaire.

Les enfants qui ne fréquentent pas du tout le périscolaire peuvent également s'inscrire au centre aéré. Ceux-ci devront payer 30 euros par semaine en plus des frais de repas.